



RÈGLEMENTS DE CURLING DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE CURLING AVEC TIGE (ACCAT)

Ce document, mis à jour en anglais le 30 septembre 2026 et en français le 1 octobre 2026, inclut les règles de jeu et l'interprétation des règles de jeu pour le curling avec tige à deux personnes. Il contient aussi des informations sur les règles de jeu de Curling Canada et de la Fédération mondiale de curling. Ces informations pourraient être utiles pour une personne souhaitant utiliser une tige de lancement pour continuer de jouer au curling traditionnel à 4 personnes.

Les règles de jeu contenues dans ce document seront celles utilisées lors des championnats canadiens de curling avec tige à deux personnes et devraient servir de standard partout au Canada. Cependant, il serait bon de noter que des ligues et des tournois locaux peuvent, à leur guise, ajuster ces règles pour des raisons spécifiques.

TABLE DES MATIÈRES

RÈGLEMENTS DE CURLING DE L'ACCAT	pages 2- 4
GUIDE D'INTERPRÉTATION DES RÈGLEMENTS DE L'ACCAT	pages 5- 6
RÈGLEMENT DE CURLING CANADA SUR LA TIGE DE LANCEMENT	page 7
POLITIQUE DE LA WCF SUR LE CURLING EN FAUTEUIL ROULANT	page 8
RECOMMANDATIONS DE LA WCF SUR L'UTILISATION DE LA TIGE DE LANCEMENT POUR LE CURLING RÉCRÉATIF	page 9

RÈGLEMENTS DE CURLING DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE CURLING AVEC TIGE (ACCAT)

Règles de jeu: L'ACCAT applique les règlements généraux du curling, tels qu'approuvés par Curling Canada avec les exceptions mentionnées dans ce document. Les règlements ont été reformattés à partir du livre des règlements de Curling Canada.

1) Équipes

Chaque équipe est composée de deux (2) joueurs, sans distinction de genre.

Un membre de chaque équipe reste à chaque extrémité de la piste et ne doit pas traverser le centre de la piste, même lors d'un suivi de lancer, sauf selon les exceptions prévues à l'article 5 (bouts supplémentaires) et la section 8 (temps morts).

Les deux curleurs lancent en alternance six (6) pierres chacun par bout tandis que leur coéquipier joue le rôle de capitaine. Au bout suivant, les rôles s'inversent.

2) Équipement

a) Tige de lancer

1. Chaque joueur doit utiliser, pour toute la partie, la tige utilisée pour effectuer son 1^{er} lancer. Si la tige se brise, elle peut être remplacée par une tige du même modèle.

2. Les standards approuvés pour les tiges de lancer sont les suivants : les tiges ou les brosses ou les têtes de tige de lancer qui ne dépassent pas la longueur maximale permise de 8,04 pieds, qui ne peuvent pas automatiquement aider à la direction de la pierre ni aider à la vitesse ou au poids de la pierre sont acceptables.

b) Brosse

1. Toute brosse de curling sans crins ou poils disponible est acceptable. Si la brosse se brise, elle peut être remplacée par une brosse du même modèle.

2. La même brosse et la même tête de brosse doivent être utilisées pour toute la partie.

3. Les têtes de brosse approuvées par la WCF ne sont pas obligatoires pour toute compétition de curling avec tige.

c) Chaussures

Il est permis de marcher avec deux souliers antidérapants ou de glisser avec un seul antidérapant. Toute chaussure doit assurer la stabilité et la sécurité du joueur, être propre, en bon état et ne pas risquer d'altérer ou de modifier la qualité de la piste.

d) Communications

Les équipes ne peuvent utiliser tout équipement de communication électronique ni modifier la voix à l'aide d'un porte-voix, d'un sifflet, etc à moins que l'arbitre en chef ne l'ait approuvé. Ainsi, les walkies – talkies ou tout autre appareil de communication à deux ne seraient pas permis.

e) Divers

Si une exception aux règlements énoncés ci-dessus est nécessaire pour accommoder un ou des joueurs ayant un handicap physique, des modifications appropriées sont acceptables.

3) Durée

Toutes les parties sont de six (6) bouts.

4) Retards

Si une équipe ne peut commencer à jouer à l'heure désignée (à moins que ce ne soit spécifié autrement dans les règles de la compétition) :

- a) si le retard est entre 1 et 10 minutes, l'équipe non fautive se voit attribuer 1 point et aura le marteau lors du 1^{er} bout effectivement joué. Un (1) bout est considéré comme ayant été complété.
- b) si le retard est entre 11 et 20 minutes, l'équipe non fautive se voit attribuer un autre point et aura le marteau lors du 1^{er} bout effectivement joué. Deux (2) bouts sont considérés comme ayant été complétés.
- c) si la partie n'a pas encore commencée après 20 minutes, l'équipe non fautive est déclarée gagnante par défaut. Le pointage final sera indiqué par W (win) et L (loss).

5) Bouts supplémentaires

- a) En cas d'égalité après six (6) bouts, un ou des bouts supplémentaires est ou sont joués, chacun des membres d'une équipe effectue trois (3) lancers consécutifs, en direction de la maison du 2^e, 4^e ou 6^e bout.
- b) Le joueur ayant effectué les trois premiers lancers aux bouts 1, 3 et 5 lance en premier alors que celui qui a effectué les premiers lancers aux bouts 2, 4 et 6 lancera les trois dernières pierres, les joueurs changeant de rôle après les trois (3) premiers lancers.
- c) Une fois les (3) trois lancers de chaque équipe complétés, tous les joueurs doivent se déplacer immédiatement vers le bout opposé de la piste, se croisant au centre de la piste et le jeu doit se poursuivre sans interruption. S'il y a consultation de quelque façon, peu importe où sur la piste, cette équipe est considérée comme ayant utilisée le temps mort qui lui est accordé.

6) Déroulement du jeu

- a) Chaque pierre doit être lancée avec une tige de lancement qui rencontre les standards énoncés dans ce document et la pierre doit avoir été lâchée de la tête de brosse avant que la face de la pierre n'ait atteint la première ligne de jeu. Le lancer doit être effectué en position debout ou assise (fauteuil roulant).
- b) Une pierre est en jeu lorsqu'elle atteint la 1^{re} ligne de jeu (hog line).

- c) Une pierre qui n'a pas atteint la 1^{re} ligne de jeu pourra être relancée, avec les mêmes indications de jeu et de glace.
- d) Le brossage n'est pas autorisé entre les lignes de jeu.
- e) Les trois (3) premières pierres de chaque bout ne peuvent être retirées du jeu avant le lancement de la 4^e pierre de ce bout. Lorsqu'une pierre est retirée du jeu avant la 4^e pierre, que ce soit directement ou indirectement et sans exception, la pierre lancée est retirée du jeu et toutes les autres pierres déplacées doivent être replacées aussi près que possible de leur position originale.
- f) Le règlement de la zone sans ricochet ne s'applique pas au curling avec tige à deux personnes. Ainsi, une pierre touchant la ligne du centre peut être déplacée sans être sortie du jeu lors du 2^e ou du 3^e lancer.
- g) Pour des raisons de sécurité, la vitesse maximale entre les deux lignes de jeu lors d'une sortie ne peut être inférieure à 7 secondes. Si un officiel est présent et que le règlement a été violé, la pierre est retirée du jeu et toutes les autres pierre sont replacées à leur position originale.

7) Exécution du lancer

- a) Une fois son 1^{er} lancer effectué, le joueur doit conserver sa position de lancer toute la partie.
- b) Dans le cas d'un joueur en fauteuil roulant ou d'un joueur qui lance une pierre avec une tige de lancement depuis une position assise ou debout, entre le haut de la maison et la ligne de jeu la plus rapprochée, la pierre doit être placée à moins de dix-huit (18) pouces de la ligne centrale.
- c) Lorsqu'un joueur effectue son lancer à l'intérieur d'une zone comprise entre le bloc de départ et le bord extérieur du haut de la maison, une partie de la pierre doit toucher la ligne centrale au début du lancer.
- d) Lorsqu'un joueur effectue son lancer à partir du bloc de départ approprié (le pied droit dans le bloc de gauche pour les droitiers et le pied gauche dans celui de droite pour les gauchers), il n'est pas nécessaire que la pierre touche à la ligne centrale au début de lancer mais le joueur doit se déplacer en ligne droite vers la trajectoire indiquée par la brosse.

8) Temps morts

- a) Chaque équipe peut demander deux (2) temps morts de 90 secondes au cours d'une partie.
- b) Un (1) temps mort est alloué pour chaque bout supplémentaire.

- c) À chaque temps mort, l'équipe qui l'a demandé peut se consulter n'importe où sur la glace, y compris dans la zone de jeu où se trouvent les pierres.
- d) L'équipe adverse peut se consulter à l'extérieur de la zone de jeu où se trouvent les pierres mais pas dans la zone de jeu.

9) Assistants désignés aux joueurs (ADJ)

- a) Un curleur en fauteuil roulant, ou tout compétiteur ayant un problème déclaré et confirmé de mobilité peut, le cas échéant, choisir d'avoir un assistant désigné au joueur (ADJ) pendant la partie, pour chaque joueur impliqué.
- b) L'assistant peut tenir ou immobiliser le fauteuil roulant et nettoyer et placer la pierre avant chaque lancer.
- c) L'assistant ne peut brosser que sous la direction des membres de l'équipe, la ligne de direction étant la responsabilité du joueur ayant effectué le lancer et les instructions quant au poids/vitesse étant la responsabilité du capitaine qui doit être positionné sur le côté de la piste.
- d) L'assistant pourra aussi arrêter et récupérer au besoin toute pierre quittant la piste.
- e) Les assistants ne peuvent pas être impliqués dans les appels de lancers ou les discussions de stratégie durant un match. Dans le cas d'un assistant qui serait aussi l'entraîneur de l'équipe, il ne pourrait participer à la stratégie que pendant les temps morts approuvés.
- f) Pour des raisons de sécurité, tout assistant doit porter des chaussures appropriées pour participer activement au match.

ANNEXES

ANNEXE A : Interprétation des règlements de l'ACCAT (éclaircissement de l'objectif des règlements)

ANNEXE B : Règlement 17 de Curling Canada (information)

ANNEXE C* : Politique de la WCF au sujet du curling en fauteuil roulant (information)

ANNEXE D* : Recommandations de la WCF pour le curling récréatif (information)

* Les annexes C et D ne sont pas traduites, n'ayant pas demandé ni obtenu la permission de la WCF de les traduire. Les annexes sont incluses ici à titre informatif seulement.

Ces documents ne sont disponibles qu'en anglais. Il n'y a pas de version française.

ANNEXE A : GUIDE D'INTERPRÉTATION DES RÈGLEMENTS DE L'ACCAT

I Utilisation de la tige de lancement

Les joueurs ont la possibilité de tenir la tige de lancement avec 1 ou 2 mains. S'ils utilisent les 2 mains, il est permis d'en laisser tomber une avant de lâcher la pierre.

II La tige ajustable

Les tiges de lancement ajustables incluent mais ne se limitent pas aux modèles ayant le type de tête fréquemment utilisé par les joueurs en fauteuil roulant qui s'ajuste pour changer la rotation et aux modèles disponibles commercialement ayant la capacité de s'allonger. Toutes ces tiges ajustables peuvent être utilisées par un joueur en position debout ou assise (fauteuil roulant).

III Chaussures

Les chaussures incluent le **soulier antidérapant**, défini comme tout ce qui peut s'ajouter de façon occasionnelle ou permanente à un soulier afin d'améliorer la stabilité et la sécurité du joueur et le **glisseur**. Est aussi incluse toute chaussure non traditionnelle portée par un joueur sur la glace.

Les joueurs ne sont pas limités dans ce qu'ils peuvent porter. Cependant, toute chaussure incluant ce qu'on y ajoute, peut être inspectée par un officiel, si une détérioration peut avoir un impact négatif sur la qualité de la glace.

IV Exécution du lancer

Une fois son 1^{er} lancer effectué, le joueur doit conserver sa position de lancer toute la partie.

- a) Si la pierre est lancée à partir du bloc de départ de gauche, il doit en être de même à chaque tir. Il en va de même pour le bloc de droite.
- b) Si la pierre est lancée de tout point autre que le bloc de départ, incluant la zone derrière le bloc de départ et la position du joueur en fauteuil roulant ou du joueur en position debout devant les cercles, il doit en être de même à chaque tir.
- c) Si la pierre est lancée à partir de la position d'un joueur en fauteuil roulant ou d'un joueur en position debout en avant des cercles, toute la largeur de la pierre doit se trouver à l'intérieur des 18 pouces de la position du fauteuil, au début du lancer.
- d) Si la pierre est lancée de tout point en avant du bloc de départ, incluant la position d'un joueur en fauteuil roulant ou d'un joueur en position debout en avant des cercles, la position de départ de la pierre peut, sans être obligatoire que cela ne le soit, être déplacée d'un côté ou de l'autre de la ligne centrale.
- e) Le lancer doit s'effectuer avec la même main (ou les deux mains) pour toute la partie.

- f) Avant d'effectuer un lancer, un joueur ne peut traverser la 1^{re} ligne de jeu afin de mieux visualiser la situation, à moins de prendre un temps mort.
- g) Une fois le lancer effectué et que toutes les pierres se soient immobilisées, le joueur doit se diriger vers le côté de la piste et se rendre près de sa zone de tir. Il ne peut rester au centre de la piste pour visualiser ou discuter de la situation.

V Brossage

- a) Bien qu'il n'y ait pas de brossage entre les deux lignes de jeu, le membre de l'équipe active (celle qui vient d'effectuer son lancer) qui n'a pas effectué le lancer peut traverser la ligne de jeu et suivre la trajectoire de la pierre, jusque dans la maison au besoin.
- b) Le brossage ne peut commencer que lorsque la pierre a touché la 2^e ligne de jeu.
- c) Le brossage d'une pierre de l'équipe adverse ne peut commencer que lorsque la couronne ou la bande de frottement a touché la ligne de T.

VI Infraction aux règlements

- a) Dans les ligues et les clubs locaux, si une équipe commet une infraction aux règlements, comme brosser avant que la pierre n'ait touché la ligne de jeu, ou lâcher la pierre de l'autre côté de la 1^{re} ligne de jeu, l'équipe adverse pourra leur signaler l'infraction.
- b) Dans le jeu compétitif comme les championnats provinciaux ou nationaux, l'équipe adverse devrait en aviser l'arbitre ou l'officiel.
- c) Sans avoir été invité par un joueur, un arbitre ou un officiel peut venir observer le jeu et prendre une décision ou donner un avertissement au besoin.

VII Stabilisation d'un fauteuil roulant

- a) L'utilisation d'un assistant désigné aux joueurs (ADJ) est fortement encouragée par les joueurs en fauteuil roulant afin d'immobiliser le fauteuil avant et durant l'exécution du lancer.
- b) Les championnats de niveau provincial ou national devraient avoir des assistants désignés aux joueurs (ADJ) disponibles pour les joueurs en fauteuil roulant, à moins qu'ils en aient déjà un dans leur équipe.
- c) Si un ADJ n'est pas disponible, on peut placer un antidérapant ou un morceau de caoutchouc sous la roue du fauteuil afin d'en garantir la stabilité lors du lancer. Un officiel peut s'assurer que la pièce utilisée n'endommagera pas la surface de jeu.

VIII Assistants désignés aux joueurs (ADJ)

- a) Les joueurs en fauteuil roulant peuvent inclure un ADJ comme étant un membre de leur équipe. L'ADJ prendra part à toutes les parties tout en étant soumis aux règlements concernant les réservistes.
- b) Si un joueur en fauteuil roulant utilise un ADJ bénévole, il est possible qu'il doive en utiliser plusieurs durant la compétition, selon la disponibilité des ADJ.

IX L'utilisation des arbitres ou officiels

- a) Ils sont obligatoires lors de championnats provinciaux et nationaux.
- b) Ils devraient résoudre tout litige résultant d'une infraction aux règlements.
- c) Ils devraient être sur place lors des pratiques d'avant compétition afin de s'assurer que les équipes aient le même temps de glace sur les pistes et les faire déplacer le moment venu.

ANNEXE B : RÈGLEMENT 17 DE CURLING CANADA : le curling avec une tige de lancement

Les règlements généraux du curling de Curling Canada incluent le règlement 17 concernant l'utilisation d'une tige de lancement. Ce règlement limite et permet, lorsque approprié, l'utilisation d'une tige de lancement lors de compétitions de Curling Canada et, par extension, pendant le jeu traditionnel à 4 personnes.

Ce règlement n'aborde pas l'inclusion de joueurs en fauteuil roulant et les règlements du curling avec tige à deux personnes qui favorisent l'inclusion des joueurs en fauteuil roulant.

Ce règlement de Curling Canada est inclus ici à titre informatif pour des gens qui se posent des questions sur l'utilisation d'une tige de lancement dans le jeu régulier. SVP vous référer aux règlements de l'ACCAT concernant le jeu avec tige à deux personnes.

Règlement 17 :

- a) L'emploi d'une tige de lancement qui permet à un joueur de lancer une pierre sans placer la main sur la poignée est considéré acceptable.
- b) L'emploi d'une tige de lancement n'est pas autorisé lors des championnats de Curling Canada sauf pour le curling en fauteuil roulant ou le championnat des Clubs de curling.
- c) Si un joueur commence un match avec une tige de lancement, alors il devra l'utiliser durant tout le match.

- d) Un joueur ne peut pas alterner entre le lancer traditionnel avec la main et l'utilisation de la tige de lancement et vice-versa.
- e) Si un lancer s'effectue à partir du bloc de départ, les joueurs utilisant une tige de lancement doivent adhérer aux règles 8.1 et 8.2. La pierre doit être lancée suivant une trajectoire droite entre le bloc de départ et la brosse cible.
- f) Le lancer peut aussi s'effectuer de n'importe où le long de la ligne médiane entre le bloc de départ et la ligne de jeu la plus proche, avec une portion de la pierre touchant à la ligne médiane avant d'amorcer le lancer. La pierre doit être lancée suivant une ligne droite entre cette position sur la ligne médiane et la brosse cible.
- g) Au cours d'un lancer, la pierre doit être lâchée avant qu'elle n'ait atteint la ligne de jeu la plus rapprochée (règle 8.5)
- h) Toutes les autres règles concernant le lancer de la pierre s'appliquent.

* Les annexes C et D ne sont pas traduites, n'ayant pas demandé ni obtenu la permission de la WCF de les traduire. Les annexes sont incluses ici à titre informatif seulement.

Ces documents ne sont disponibles qu'en anglais. Il n'y a pas de version française.

APPENDIX C: WORLD CURLING FEDERATION WHEELCHAIR CURLING POLICY

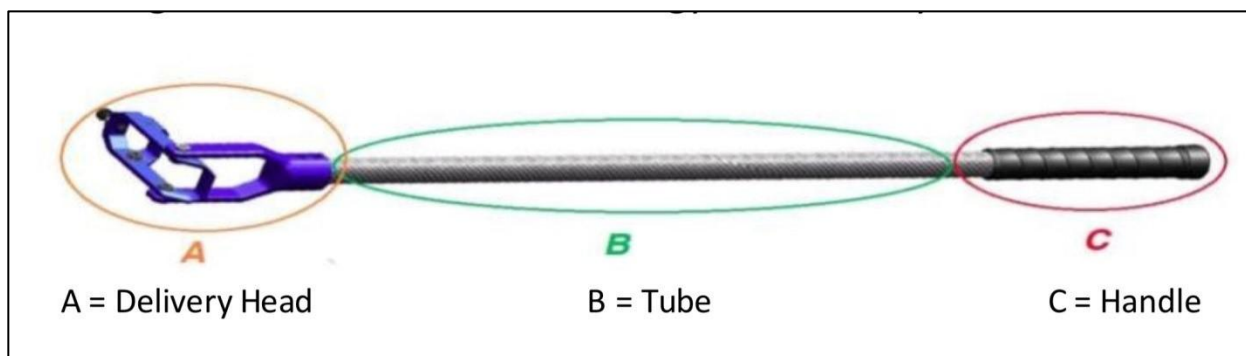
World Curling Federation's published WHEELCHAIR CURLING POLICY addresses a range of topics relating to Wheelchair Curling Competitions (both 4-person & Mixed Doubles). It is not directly applicable to the sport of 2-person stick curling and the rules designed to make 2-person stick curling welcoming to wheelchair players. However, a portion of the policy is excerpted below as it clearly defines design standards delivery sticks which can also be applied to the design of sticks used in 2-person stick curling.

Delivery Stick Standards

The delivery stick shall not convey any mechanical advantage other than acting as an extension of the arm/hand. Mechanical advantage is defined as the amplification of a force. Examples that can exert such a force are, but not limited to springs and pistons.



This diagram describes the terminology of a delivery stick.



The delivery stick must also abide by the following:

- a) It cannot contain any part that automatically aims or assists in aiming the stone.
- b) It cannot contain any part that adjusts the weight/speed of the stone.
- c) The overall length of the delivery stick must be no greater than 2.45m/8.04 feet. This measurement is taken when the stick is lying on a horizontal plane. It is defined as the distance from the furthest point on the handle to the outstretched end of the delivery head.
- d) The tube must be hollow and static in length throughout the delivery. However, adjustment of tube length is allowed between shots.
- e) Customisation of the handle, tube and delivery head are allowed if they fall within the "Wheelchair Curling Policy". Examples include tape, velcro and silicon.
- f) If the delivery stick conforms to the standards given it does not matter where the force is applied to the stone handle.
- g) Throughout the delivery movement a fixed connection must occur between the athlete through the handle, tube, and delivery head.

APPENDIX D: WORLD CURLING FEDERATION RECOMMENDATIONS FOR DELIVERY STICKS IN RECREATIONAL PLAY

The World Curling Federation's RECOMMENDATIONS FOR DELIVERY STICKS IN RECREATIONAL PLAY does not address inclusion of wheelchair players and the 2-person stick rules designed to make 2-person stick curling welcoming to wheelchair players. The WCF Recommendations are included here for the information of persons inquiring about use of the delivery stick in regular play. Please refer to the CSCA Rules regarding 2person stick team play.

Recommendations for Delivery Sticks in Recreational Play

While the WCF Rules of Curling only allow for the use of a delivery stick in WCF wheelchair curling competitions or qualifying events, at the discretion of organizers of recreational leagues and competitions, it may be desirable to allow the use of a delivery stick in recreational play, in order to allow persons with physical limitations to participate.



When delivery sticks are allowed for use in recreational play, it's recommended that the following rules apply to the delivery of stones with a delivery stick:

- (i) Players choosing to deliver with a delivery stick must use that device for the delivery of all their stones during the entire game.

- (ii) Right-handed curlers must start with their right feet in the left hack, left handed curlers must start their with their left feet in the right hack. The delivery has to be along a straight line from that hack directly towards the intended target.
- (iii) A stone is in play, and considered delivered, when it reaches the tee line at the delivery end. A stone that has not reached the tee line at the delivery end may be returned to the player and be redelivered. The player will redeliver the same shot towards the same target as was originally.
- (iv) The stone must be clearly released from the delivery stick before the stone has reached the hog line at the delivery end.
- (v) If a stick delivery violation occurs, the delivered stone shall be removed from play, and any displaced stones shall be replaced, by the non-offending team, to their positions prior to the violation taking place.

September 2020